

Séminaire : analyse de pratiques

Option : Didactique

Cycle : Master

Finalité : Enseignement en arts Section 5

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 30 h.

Crédit : 2

Pondération : 1

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts
(BAL-ÉSA), rue des Anglais, 21, Liège 4000

Enseignant : Vincent Namotte, v.namotte@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences du praticien réflexif. Ces compétences se traduisent les capacités suivantes :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences hu-

maines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

ACQUIS D'APPRENTISSAGES

- doter les étudiants d'outils/modèles de réflexivité ;
- identifier l'importance des valeurs et des représentations du rôle de l'enseignant/artiste ou de l'artiste/enseignant dans la perception et les enjeux de sa pratique ;
- faire prendre conscience aux étudiants de leur habitus ;
- entraîner les étudiants à l'analyse de pratiques en interrogeant des axes tels que la sémiologie, la sociologie, la psychologie, didactique de la discipline... ;
- inviter à faire émerger les enjeux plastiques (déli-bérés ou non) sous-jacents à toute pratique pédagogique et les mettre au service d'une pratique productrice de sens ;
- aider les étudiants à concevoir des outils de lecture de situations professionnelles débouchant soit sur des actions concrètes régulatrices, soit sur la mise en évidence d'actions particulièrement efficaces et adaptées.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- des activités de recherche, d'analyse, de réflexion et de débat menées en classe ;
- des auto-hétéroscopies ;
- des moments de suivi individualisé.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation se fait en deux temps :

- la présentation d'un cas rencontré en stage et son analyse
- un rapport écrit selon les consignes données.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.